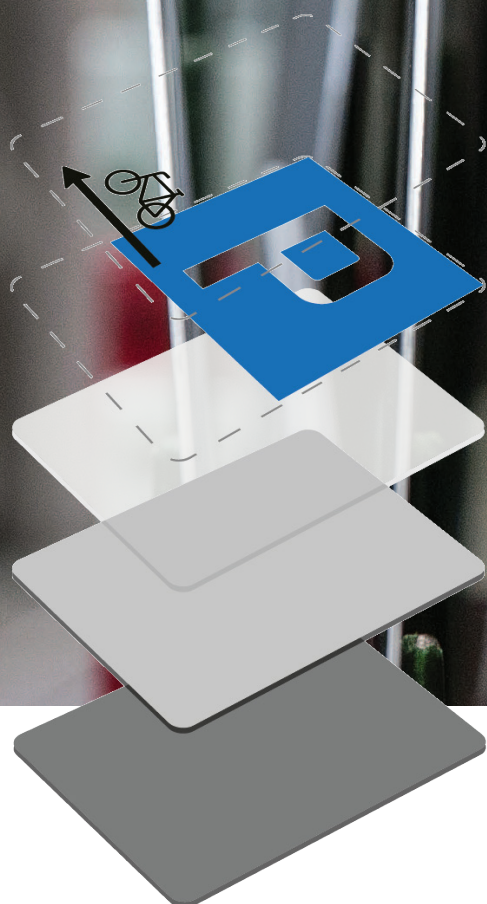


Signalisation en sérigraphie

La qualité par technologie analogique

Plus de 75 ans d'expérience - pour
les meilleurs produits et services

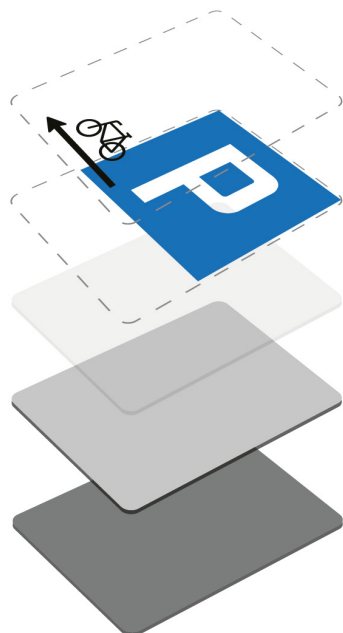


Signalisation en sérigraphie

La meilleure qualité pour tous les signaux
routiers

Panneaux de signalisation sérigraphiés

La meilleure qualité pour tous les signaux de circulation et de police dans l'environnement de sécurité des tunnels, des autoroutes, des routes cantonales et communales selon EN 12899.



CONSTRUCTION AVEC SÉRIGRAPHIE:

- 5 Pictogramme en film ou sérigraphie
- 4 Sérigraphie selon le symbole bleu, rouge, etc...
- 3 Film de base blanc rétro réfléchissant
- 2 Support de film p. ex. tôle d'aluminium 2 mm
- 1 Laque p. ex. RAL 7012 gris basalte (face arrière)

PROTECTION

Protection simple contre les UV	Aucune protection supplémentaire n'est nécessaire - la solidité des couleurs est garantie à long terme avec la sérigraphie de haute qualité.
Protection combinée contre les UV et les graffitis	Anti-graffiti - Le laminé extra fort offre une excellente protection pour effacer plusieurs fois les tags. Recommandé pour les panneaux de signalisation exposés.
Protection combinée contre les UV et les autocollants	Anti-stickers Le laminé extra-fort avec une surface structurée empêche les autocollants de se fixer sur le support. Recommandé pour les panneaux de signalisation exposés.

QUALITÉ

Rétro réflexion	Film de base rétro réfléchissant La qualité du film de base est déterminante pour les valeurs de rétro réflexion. SIGNAL SA utilise des films certifiés selon la norme EN 12899 avec des valeurs de rétro réflexion garanties.								
Durée de fonctionnement	Sur la base de la déclaration de garantie d'Orafol actuellement en vigueur, SIGNAL SA offre les durées de garantie suivantes pour les signaux avec Oralite : <table> <tr> <td>Classe:</td><td>Garantie légale minimale:</td></tr> <tr> <td>R3</td><td>12 ans</td></tr> <tr> <td>R2</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>R1</td><td>7 ans</td></tr> </table>	Classe:	Garantie légale minimale:	R3	12 ans	R2	10 ans	R1	7 ans
Classe:	Garantie légale minimale:								
R3	12 ans								
R2	10 ans								
R1	7 ans								
Déclaration	SIGNAL SA est partenaire de garantie d'Orafol. Les garanties sont indiquées au dos du panneau de signalisation et sont conformes à toutes les normes suisses en vigueur.								

PERFORATION ET MONTAGE

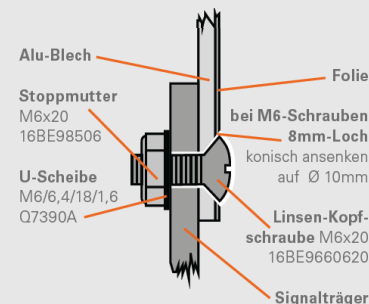
PERCER/POINÇONNER/PERFORER

Les signaux ne doivent être percés ou poinçonnés que du côté de la feuille.

VERROUILLAGE

Lors du montage avec des écrous, il faut veiller à ce que l'adhésif réfléchissant ne soit pas endommagé par la pression de la vis (tête de vis ou rondelle) ou par des mouvements de rotation lors du serrage. Des formations de coque dans la zone du vissage peuvent également n'apparaître qu'après un certain temps.

MONTAGE UNILATÉRAL



MONTAGE DOUBLE FACE

